



LA NEUVILLE-ROY

INFO SEPTEMBRE 2015

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2015

Composition membres de la commission d'appel d'offres : Il est nécessaire d'élire des membres pour cette commission. Après débat et en avoir délibéré, les membres du conseil désignent à l'unanimité :
Titulaires : M. LE ROY, Mme KRAL, M. LESUEUR

Suppléants : Mme LUCAS, M. LEFEBVRE, M. VAN VOOREN

Dispositif "pass permis citoyen" : Le conseil municipal valide à l'unanimité la participation au permis pass citoyen avec le Conseil Départemental pour les jeunes de 18/19 ans. Le Conseil Départemental accordera une aide de 600 € en contrepartie de 70 heures de travail pour la collectivité.

Décision modificatif N°2 : Il est nécessaire de modifier le budget primitif 2015 par une rectification d'imputation d'un compte d'investissement. Les membres du conseil municipal votent à la majorité avec une abstention pour la décision modificative.

Fixation de la durée d'amortissement pour une maîtrise d'œuvre : Au vu du changement d'imputation, le conseil municipal doit se prononcer sur la durée d'amortissement de la maîtrise d'œuvre, il est décidé de fixer cette durée à 15 ans à la majorité des membres avec une abstention.

Prorogation du délai du dépôt de l'Ad'ap : L'agenda d'accessibilité est en cours de diagnostic et les devis

sont en attente de réception, il est demandé aux membres de l'assemblée de faire une prorogation de dépôt au 31 décembre. Cette demande est validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Révision de l'allocation compensatrice : La Communauté de Communes demandent aux communes membres de donner un avis favorable au rapport de la commission CLECT sur le montant révisé de l'allocation compensatrice versée chaque année, demandent de valider le montant de cette allocation qui sera portée à la somme de 25669 €. Cette modification est votée à l'unanimité par les membres du conseil.

Monsieur le maire informe :

- Remerciements aux jeunes venus travailler pour la commune cet été,
- Remerciements à Valentin et Catherine pour leur remplacement respectif pendant la période de congés,
- Constat des travaux de peinture dans l'entrée, les toilettes de la salle des associations, la mairie et l'APC. A ce sujet il est pose la question "pourquoi ce n'est pas les employés communaux qui ont fait ces travaux ?" Réponse de M. le Maire : les travaux ont nécessité 3 semaines pour la mairie, il a fallu refaire des panneaux en toile parce que les murs étaient abimés. De plus c'était la période de congés payés et le travail des

agents communaux est occupé à l'entretien des espaces verts. Nous ne pouvions déplacer plus longtemps le bureau de la secrétaire.

- Assainissement : La semaine dernière il y a eu un arrêt pour intempérie de deux jours. Réunion pour la deuxième tranche jeudi soir à la salle des fêtes. Les demandes de subvention après travaux sont en cours, il semble qu'il y ait du retard. Pour toutes questions, le SIA reçoit le samedi de 9 heures à 10 heures à la salle verte.

- On remarque une mare d'eau – rue de la gayolle. Il faudra peut-être envisager un puisard dans l'espace enherbé, devis à faire.

- De nombreux points lumineux ont été signalés défectueux : l'entreprise va intervenir prochainement pour les réparations.

- Remerciements de l'école pour la classe de découverte Astronomie pour les classes de CM1/CM2 du RPI.

- Remerciements du Secours Catholique pour notre subvention.

- Un accord de principe du Conseil Départemental a été reçu pour la 2° tranche des travaux "réfection des trottoirs".

- Il apparait qu'après bornage, des boites d'assainissement ont été installées sur le domaine public. Il y a lieu d'intégrer les parcelles concernées dans le patrimoine communal, par un acte administratif.

- Remerciement de l'association de gymnastique pour le prêt d'une salle.

- Un logement de la rue verte va être disponible au 30 septembre.

- Monsieur le Maire expose un bilan 2014 sur le BBus : fréquentation stable. Il faut cependant souligné que beaucoup de structure ferment, par manque de fréquentation et afin de rentabiliser celles restants ouvertes. Les frais fixes sont très élevés.

- Informe les membres du conseil municipal du planning des congés payés du personnel administratif jusqu'à la fin de l'année. Les communes concernées par l'agence postale seront prévenues par mail. En cas de fermeture, un affichage sera prévu sur la porte de la mairie.

- Réunion des élus du quartier prévue le 6 octobre à 19 heures à Wacquemoulin.

- L'ADTO a prévu de nous rendre compte de l'ouverture de pli concernant le marché de la maîtrise d'œuvre pour la première quinzaine d'octobre (travaux réfection des trottoirs). Il précise que le taux d'occupation des différentes salles de la commune est très élevé, il reste peu de créneau pour l'imprévu.

- Il a été sollicité par une société pour une étude afin de déplacer les antennes se situant sur le château d'eau et de les installer sur un mat, sur un terrain proche qu'elle pourra acquérir ou louer.

Un tour de table est proposé :

- Réunion voisins vigilants le lundi 28 septembre à 18 heures à la salle des fêtes avec la gendarmerie. Remercie Valentin et Catherine pour leur remplacement respectif pendant la période estivale de congés payés, ce n'était pas évident malgré les travaux et les permanences communes.

- Une réunion sera à prévoir pour parler du bulletin annuel. La rentrée scolaire s'est bien passée, une ATSEM est actuellement en maladie, son remplacement a été effectué. Il précise que 285 enfants

fréquentent le regroupement. Un aménagement de bus a été fait avec l'accord de tous les intervenants. La cantine connaît une très bonne fréquentation. Le pain est dorénavant fourni par un commerçant de la commune du mardi au vendredi.

- Deux conseillers demandent pourquoi les bons n'ont pas été remis aux agents. Monsieur le Maire répond que cela a été fait fin juin comme initialement décidé.

- On signale qu'une tige de 80 cm de haut rue des brodeuses lui semble dangereuse, M. LE Maire répond qu'il va aller voir sur place et faire le nécessaire. La sortie de la déchetterie ne lui apparaît pas suffisamment sécurisée, une vitesse excessive des véhicules est à constater. M. le Maire dit qu'il a informé la gendarmerie. Qu'en est-il du hangar ou le mur s'écroule : l'expertise est en cours. Concernant l'ancienne poste : elle est toujours louée jusqu'en 2016, aucune dénonciation du bail n'a été demandée par le locataire.

- Un conseiller signale que le passage réservé au vélo rue neuve, est emprunté par des quads et scooters, M. le Maire répond que même les engins de chantier prennent ce passage malgré nos avertissements en réunion d'assainissement. Il souhaiterait que dans le prochain bulletin soit mis le chiffre de la population recensée en janvier 2015. Se demande s'il ne serait pas judicieux de mettre un stop rue du puit notre dame. Il faudrait revoir l'acoustique de la salle verte. Concernant le projet du RPC, il demande au président du syndicat scolaire ou en est-il ? il répond que le concours d'architecte est en cours, que toutes les communes adhérentes au syndicat participeront à la réalisation. Il précise également que le terrain de football sera déplacé si cela est

nécessaire, mais sa réimplantation sera prévue.

- Un conseiller fait part d'une demande de créneau pour un éveil musical, le mardi ou le jeudi, par la Communauté de Communes, nous allons regarder ce que nous pouvons proposer. Les places de stationnement ont été repeintes, cependant elles sont trop petites. Revoir place de stationnement devant la maison de M. DUCASTEL.

- Un conseiller invite les membres de l'assemblée à se rendre à Wacquemoulin, pour voir les travaux de réfection des trottoirs que la commune a réalisés, c'est très joli. Un riverain indique que la rue verte n'est pas praticable au piéton, avec tous ces espaces verts. On lui signale également qu'il n'est pas aisé de parler à l'agence postale, qu'il n'y a pas de zone de confidentialité.

- Un chien divague dans les rues. M. le Maire répond qu'il a interpellé le propriétaire pour cela ainsi que pour les déjections canines envahissant l'espace vert devant la mairie.

- Problème de place de parking dans le lotissement de la gayolle. Un conseiller a été interpellé au sujet d'une dégradation du plancher à l'église, M. le Maire répond qu'il a eu la même demande, mais en raison de la période de congés payés et des effectifs réduits, la réparation n'a pu être faite. Il va se rendre sur les lieux afin d'estimer les travaux.

- Informe que la bibliothèque sera ouverte le mercredi après-midi, après que nous ayons trouvé les bénévoles nécessaires. Il faudra revoir la convention qui a été préparée avec le syndicat scolaire. Il est dommage que l'information concernant la marche du 13 septembre ne soit pas plus diffusée.

INFO

• Permanence du syndicat pour l'assainissement tous les samedis de 9 heures à 10 heures, salle verte. Information sur les modalités de raccordement au réseau collectif, le financement et les aides financières.

INFO

• L'agence postale communale sera fermée le samedi 03 octobre 2015, le lundi 2 novembre, le vendredi 6 novembre 2015, le lundi 9 novembre et le mardi 10 novembre 2015.

INFO

• La mairie sera fermée du 19 octobre au 23 octobre 2015 inclus. Le lundi 9 novembre et le mardi 10 novembre 2015.

Erreur

• Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal 2015, en page 2. Le téléphone de Monsieur THEMOIN Erwan, kinésithérapeute/ostéopathe est **03.44.19.35.99**

INFO

• Les jeunes ayant réservés leur place de cinéma et leur entrée de piscine ont jusqu'au **15 octobre 2015** pour venir les retirer.

INFO

• Les jeunes n'ayant pas eu l'occasion d'utiliser leur entrée de piscine peuvent le faire jusqu'au **6 novembre 2015**.

Au Programme

13h00 : départ de La Neuville-Roy

SORTIE OUVERTE À TOUS

Avec une participation financière du CCAS pour les personnes âgées de la commune à partir de 60 ans et plus

CIRQUE

Sous le plus grand chapiteau d'Europe à Margny-lès-Compiègne

13h30 : arrivée à Margny-les-Compiègne

14h00 : début de la représentation

16h30 : fin de la représentation

17h15 : retour à La Neuville-Roy

Chapiteau chauffé

Apéritif-dinatoire

Samedi 12 décembre 2015 - Prix par personne

Pour les personnes de la commune de plus de 60 ans : 25.00 euros

Pour les personnes de la commune de moins de 60 ans : 35.00 euros

Pour les personnes extérieures : 35.00 euros

INSCRIPTION EN MAIRIE (dans la limite des places disponibles)

La Neuville-Roy
 Léglantiers - Montiers
 Pronleroy - Wacquemoulin

Syndicat Scolaire
 Les Hirondelles

leo lagrange
 FEDERATION

Vacances de la Toussaint
 Du 19 au 23 octobre 2015

accueil
 de **Loisirs**
 Intercommunal
 Les Hirondelles

3-12
 ans

Accueil à La Neuville-Roy de 8h à 18h

NOUVEAU

Ateliers instrumentaux et vocaux pour les 7-14 ans

- Le jeudi de 16 heures 30 à 17 heures 30, salle des fêtes à **La Neuville-Roy**

Rentrée : Les Ateliers musicaux reprennent la **semaine du 28 septembre 2015** et se déroulent toute l'année 2015-

2016, hors du temps scolaire et des vacances, pour une trentaine de séances au total.

Modalités d'inscriptions : dès à présent auprès des écoles de musique (coordonnées ci-dessous) ou, sur place, au

cours de la première séance assurée dans la commune où vous souhaitez suivre l'atelier.

Contacts Utiles : **École Intercommunale de Musique de Saint-Just-en-Chaussée et du Plateau Picard** - 4 rue Pierre Bogaërt 60130 Saint-Just-en-Chaussée 03 44 78 67 30 sivu-ecole-musiquet-just@orange.fr. **EMAMM (École de musique associative de Maignelay-Montigny)**

1 rue de l'église 60420 Maignelay-Montigny 09 82 49 63 27/ 06 67 55 78 11 emamm@bbox.fr



Ventes de Bulbes d'Automne au profit de la classe découverte
Grand Bornand (mai 2016)
Catalogue et bon de commande disponibles en mairie
A retourner avant le 16 octobre